

F-Saint-Pierre: Telecommunications system

OJ S 76/2013 18/04/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Groupe hospitalier Sud Réunion - GHSR

Postal address: Direction des affaires économiques, BP 350

Town: Saint-Pierre Cedex

Postal code: 97448

Country: France

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture, installation et mise en oeuvre d'un systeme de mobilite (wifi-dect), de telephonie fixe sur l'ensemble des sites du chu de la reunion (sites du groupe hospitalier sud reunion et du centre hospitalier Felix Guyon).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: CHU de la Reunion : site du groupe hospitalier Sud Réunion (GHSR Saint-Pierre) et site du centre hospitalier Félix Guyon (CHFG Saint-Denis).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 36

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture, installation et mise en oeuvre d'un systeme de mobilite (wifi-dect), de telephonie fixe sur l'ensemble des sites du CHU de la Reunion (sites du groupe hospitalier sud reunion et du centre hospitalier felix Guyon)Le marché sera conclu pour une période prévisionnelle de 36 mois ferme non reconductible, prenant effet à compte de sa date de notification 2013 au titulaire par courrier RAR. La durée du marché se confond ainsi avec le délai d'exécution. Il prend effet dès sa notification au titulaire par courrier recommandé avec accusé de réception. Ce délai d'exécution est laissé à l'appréciation du candidat qui en fera obligatoirement mention dans l'acte d'engagement. Le délai sur lequel il s'engage est contractuel et se saurait dépasser la durée prévisionnelle estimée du marché de 3 ans (36 mois).

II.1.6. CPV code(s)

32524000 Telecommunications system

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Conformément à l'article 10 du Code des marchés publics, il s'agit d'un marché global, non alloti donnant lieu à un marché de fourniture à bons de commande sans minimum ni maximum conformément à l'article 77 du code des marchés publics car la dévolution en lots séparés rendrait techniquement difficile et financièrement coûteuse l'exécution des prestations objet du marché. En effet, le CHU souhaite avoir une solution mono-constructeur par le biais d'un marché global non alloti afin d'avoir un environnement global homogène, cohérent de sorte à avoir une compatibilité totale dans les fonctionnalités entre les différents sites, ainsi qu'au niveau de la logistique, de la maintenance et des équipes de la DSIO ; la finalité même de la consultation est de parvenir à un plan de numérotation unique et une sécurisation pour le CHU Réunion, multi sites. Le détail et les caractéristiques des besoins par lots figurent au CCP no13-17 et ses 8 annexes.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: En cas de nécessité, il pourra y avoir recours à des marchés complémentaires de fournitures, conformément à l'article 35 li-4 du code des marchés publics, si les conditions de recours à cet article sont réunies. De même, le pouvoir adjudicateur pourra avoir recours en cas de nécessités à des avenants (article 20 Cmp) ou à une décision de poursuivre (article 118cmp et 3.8 du ccag fcs).

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Par fonds propres du CHU de la Réunion. Délai global de paiement 50 jours à compter de la réception de la demande de paiement (article 98 du Code des Marchés Publics). Paiement : virement par mandat administratif.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises peuvent se présenter seules ou sous forme d'un groupement d'entreprises.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats fourniront dûment remplies, signées et accompagnées des documents et attestations y afférentes :- la lettre de candidature réf Dc1- la déclaration du candidat réf Dc2 En cas d'attribution du marché, le groupement sera obligatoirement soit solidaire, soit conjoints avec solidarité du mandataire aux fins notamment de bonne exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique et pertinence de l'offre. Weighting 35
2. Délais de mise en oeuvre. Weighting 35
3. Prix et coût global. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

13-17/DSIO/AM /WIFI DECT /TELEPH

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.6.2013 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 200 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Prestations supplémentaires éventuelles (pse) : des options techniques (facultatives) sont prévues et attendus par le pouvoir adjudicateur : - option 1 : Modules d'extension pour une capacité d'extension variable de 30 à 50 touches supplémentaires + supporter des modules d'extensions ou additionnels suivant les types de téléphones fixes ip, sip du chu reunion- option 2 : solution de softphone permettant des appels depuis un PC, laquelle application devra être autonome et permettre d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités téléphoniques au travers du protocole sip.- option 3 : standard automatique en complément d'une simple messagerie vocale avec la possibilité d'utiliser la reconnaissance vocale.- option 4 : Centre de gestion suivant fonctionnalités décrites au Ccp.La réponse aux différentes options techniques détaillée dans le CCP 13-17 n'est pas obligatoire et n'est pas éliminatoire. Le candidat détaillera toutes les fonctionnalités possibles de la solution qu'il propose en fonction des possibilités du marché.visite obligatoire sur les sites Pour permettre aux candidats soumissionnaires de bien appréhender la teneur des besoins attendus par le CHU et remettre une offre complète et conforme, ils doivent obligatoirement procéder à une visite sur sites sous peine d'élimination de leur participation pour motif d'offres irrégulières au sens de l'article 35-i-1 CMP. Conformément aux dispositions du règlement de la

consultation sur les modalités des visites, l'objectif est de permettre aux candidats de prendre connaissance des lieux, d'évaluer la reprise de données à effectuer ainsi que la méthode de déploiement à adopter, de lever toute ambiguïté d'ordre technique ou en terme d'infrastructure, et d'évaluer la charge de travail. La visite sur site obligatoire donnera lieu à une attestation de présence à remettre avec le dossier d'offres. Aucune offre liée à la méconnaissance des locaux ne sera acceptée. Un représentant du CHU sera présent sur chacun des sites et délivrera des certificats de passages pour les études de couverture. Les candidats prendront rendez-vous préalable pour la visite auprès de la DSIO, auprès de M. Frédéric dondon dsio - tél. +262 262 35 90 44 Courriel : frederic.doncdon@chu-reunion.fr ou Anne MARCHAL Tél : +262 2 62 35 90 09. Courriel : anne.marchal@chu-reunion.fr les candidats pourront obtenir tous renseignements sur demande écrite exclusivement en prenant contact auprès des personnes ci-après : Informations administratives : Secrétariat DAE - courriel : secretariat.dae.ghsr@chu-reunion.fr / cellule-marche.ghsr@chu-reunion.fr informations techniques : M. Frédéric dondon dsio - tél. +262 262 35 90 44 Courriel : frederic.doncdon@chu-reunion.fr lieu où on peut retirer le dossier de consultation des entreprises (dce) et transmettre les plis par voie électronique : Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur la plate-forme www.achatpublic.com (rubrique "salle des marchés entreprise"). Les réponses électroniques peuvent être effectuées sur cette plate-forme. sous format papier : Les demandes de dossier doivent impérativement faire l'objet d'une demande préalable par téléphone, courrier, fax ou courriel au moins 24h avant le jour de retrait effectif par le candidat. Le dossier de consultation peut être retiré auprès du : CHU - Site du ghsr direction des affaires économiques bp 350 97448 St-Pierre Cedex Tél. : +262 262 35 90 07 / 08 Fax : +262 262 25 92 44 les offres devront parvenir sous pli cacheté à l'adresse indiquée ci-dessus :- soit par voie postale en recommandé avec AR- soit par remise directe contre récépissé de 8:15 à 15:00 locales, du lundi au vendredi. Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion
Postal address: 27 rue Félix Guyon BP 2024
Town: St Denis Cedex
Postal code: 97488
Country: France
Telephone: +262 262924360
Fax: +262 262924362

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Saint-Denis
Postal address: 2 ter rue Félix Guyon
Town: St Denis Cedex
Postal code: 97488
Country: France
E-mail: greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr
Telephone: +262 262924361
Fax: +262 262924362

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.4.2013

